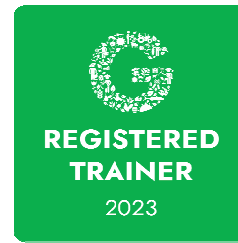




EXCELLENT QUALITY

Audit – Formation – Consulting en Qualité

The Key Of Success



Doctrine de l'IFS Food

IFS Food V.7 : Doctrine V.3

CLARIFICATION GENERALE : LA REVUE ANNUELLE

- Lorsque l'exigence demande une **revue annuelle**, l'IFS s'attend à ce que cette revue **prenne lieu dans les 12 mois**. Chaque fois que ce délai de 12 mois est dépassé, celui-ci est justifiée auprès de l'organisme de certification par l'entreprise et notée en conséquence.
- **Les exigences de l'IFS Food demandant une revue annuelle:**
 - Revue de direction (1.4.1)
 - Vérification du plan HACCP (2.2.3.10)
 - Audit interne (5.1.2)
 - Procédures de gestion des incidents et test de retrait/rappel de produit (5.9.3)
 - Évaluation de la vulnérabilité à la fraude alimentaire (4.20.4)
 - Système de traçabilité (4.18.2)
 - Évaluation de la défense alimentaire (6.2)

CLARIFICATION DE L'EXIGENCE « 1.2.6 »

- **La clarification sur les notifications et/ou les pénalités qui doivent être adressé à l'organisme de certification** : Clarification de la phrase « toute visite des autorités sanitaires donnant lieu à des notifications et/ou sanctions prononcées par les autorités » :
 - En cas de constatations liées au champ d'application de la norme alimentaire IFS, par ex. pour des raisons de sécurité alimentaire et/ou fraude alimentaire, l'entreprise doit communiquer les notifications/sanctions à l'organisme de certification.

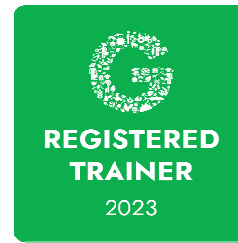




EXCELLENT QUALITY

Audit – Formation – Consulting en Qualité

The Key Of Success



CLARIFICATION DES EXIGENCES « 4.4.4 ET 4.4.5 »

➤ **La clarification sur les Statut du fournisseur et situations exceptionnelles :**

- Dans des situations exceptionnelles, où le statut de fournisseur n'est pas disponible, la procédure d'acceptation des produits achetés entrants ou des services achetés décrite en 4.4.4 et 4.4.5 doit traiter de manière adéquate le statut manquant en augmentant la fréquence et portée des tests de produits. La situation exceptionnelle doit être justifiée et documentée. Si le statut du fournisseur est une exigence du cahier des charges d'un distributeur, la situation exceptionnelle doit être notifiée avant la mise en service.

CLARIFICATION DE L'EXIGENCE « 4.4.8 »

➤ **La clarification sur les audits documentés du fournisseur:** Les évaluations IFS Food Global Market au niveau intermédiaire sont acceptées comme des audits documentés du fournisseur.

La fréquence de l'audit documenté du fournisseur doit être justifiée par une évaluation des risques, s'il n'est pas effectué annuellement.

CLARIFICATION DE L'EXIGENCE « 4.15.7 »

➤ **Les entreprises travaillant avec des prestataires de services de colis**

Si l'entreprise décide que ses produits peuvent être expédiés par un service de colis, elle s'assurera que l'intégrité et la sécurité du produit ne sont pas compromises pendant toute la distance et que les conditions générales sont respectées. L'entreprise procédera à une évaluation des risques et des contrôles basés sur le scénario le plus défavorable.

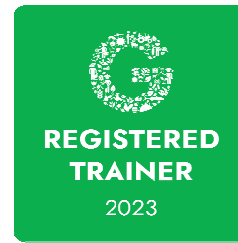




EXCELLENT QUALITY

Audit – Formation – Consulting en Qualité

The Key Of Success



CLARIFICATION AU NIVEAU DU « 4.19 »

➤ **Clarification sur l'atténuation du risque allergène :**

Selon cette exigence, l'entreprise doit respecter la législation relative à la déclaration des allergènes dans les produits finis. Pour la présence accidentelle ou techniquement inévitable, l'étiquetage des allergènes et des traces légalement déclarés doit être basé sur l'analyse des dangers et l'évaluation des risques associés.

Lors de l'évaluation des risques d'entrées involontaires d'allergènes, non seulement le risque lié aux allergènes déclarables transformés dans l'entreprise, mais également l'entrée involontaire d'allergènes provenant des matières premières doivent être pris en compte en ce qui concerne l'étiquetage du produit final.

CLARIFICATION DE L'EXIGENCE « 6.4 »

➤ **Chapitre 6 : Plan Food Defense : Clarification sur la non applicabilité de l'exigence 6.4 :**

Cette exigence n'est pas applicable s'il n'existe pas de législation de défense alimentaire dans le pays où l'évaluation a lieu qui nécessite des inspections externes de défense alimentaire et/ou des visites réglementaires de défense alimentaire, ou si l'entreprise n'exporte pas aux États-Unis et qu'aucune inspection de défense alimentaire de la FDA n'est requise.

Par conséquent, les inspections de sécurité alimentaire effectuées par les autorités ne sont pas concernées par cette exigence.

Référence : <https://www.ifs-certification.com>

